



## Strasbourg – 24-25 octobre 2019

### Thèmes de la Conférence

➤ **« Notre maison commune européenne » : les 70 prochaines années**

*70<sup>e</sup> anniversaire – expérience et attentes pour l'avenir des parlements nationaux*

En 2019, le Conseil de l'Europe célébrera son 70<sup>e</sup> anniversaire. Le débat proposé devrait porter sur la construction européenne, 70 ans après la fondation du Conseil de l'Europe et 30 ans après la chute du mur de Berlin. Les Président·e·s pourraient discuter, d'une part, de notre « idéal européen » (la maison commune européenne est-elle toujours l'objectif que nous poursuivons ?) et, d'autre part, de nos valeurs communes (quel est le rôle des parlements nationaux en tant que garants de nos valeurs par la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe).

➤ **Mise en œuvre du Programme 2030 de l'ONU et de ses objectifs de développement durable : contribution des parlements**

Le 25 septembre 2015 ont été adoptés les objectifs de développement durable des Nations Unies. Les 17 objectifs et 169 cibles, pour lesquels tous les États membres des Nations Unies se sont engagés, nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Plusieurs des objectifs rejoignent les domaines d'action du Conseil de l'Europe. C'est particulièrement vrai pour l'objectif concernant la paix, la justice et des institutions efficaces, ainsi que pour les objectifs consacrés à l'éducation, à l'égalité des sexes, aux changements climatiques et à l'élimination de la pauvreté.

Dans le préambule du Programme de développement durable à horizon 2030, il est indiqué que « tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action ». À l'évidence, les parlements nationaux peuvent beaucoup contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, en veillant à ce que ces objectifs fassent partie des priorités de leur pays et en exerçant une pression sur leur gouvernement pour qu'il respecte ses engagements en matière de développement durable.

➤ **Quel rôle peuvent jouer les parlements nationaux dans la lutte contre l'augmentation du harcèlement et du discours de haine à l'égard des femmes politiques et parlementaires ?**

Le harcèlement et le discours de haine à l'égard des femmes politiques et parlementaires ne datent assurément pas d'hier, mais ces phénomènes font l'objet d'une attention accrue ces dernières années. Les femmes politiques et parlementaires parlent de plus en plus ouvertement de leurs expériences.

Les mesures à prendre pour bannir le harcèlement des parlements et donner aux femmes toutes les chances de participer ne demandent pas d'investissements majeurs, mais un engagement politique fort au plus haut niveau, en particulier de la part des Présidentes et des Présidents de parlement, ainsi qu'un changement des mentalités.